INFOCOMMUNE
JUIN 2013
N° 109

Saint-Léger en Gaume



BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL

SOMMAIRE

- Le mot du Bourgmestre
- Vie communale
- Environnement
- Vie sociale
- Vie culturelle
- Vie sportive
- Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Nos joies, nos peines
- Chronique léodégarienne







Regifo Edition sprl

Notre société édite depuis plus de 30 ans en partenariat avec les Administrations communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux…
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale

Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune, vous désirez un renseignement sur nos services ? Contactez-nous, nous sommes à votre écoute :
par téléphone : 071/74 01 37 ou par mail : info@regifo.be

www.regifo.be



R . G PNEUS
VENTE TOUTE MARQUE
MONTAGE /EQUILIBRAGE
DEPANNAGE
MEIX -LE-TIGE (6747)
rue de la place 13
+32 497/66.73.29
+32 63/40.00.60 (APRES 19H)
r.gpneus@hotmail.be
GOFFLOT REGIS

ALN LOCATION
www.alnlocation.be
POUR TOUS TRAVAUX : JARDINAGE, BOIS, TERRASSEMENT, BETON, NETTOYAGE, CAROTTAGE..
VENTE REMORQUE, BENNES...
Hamawé Tél : 063 388 011
2 kms après le village d'Ethe direction St Léger

Cédric et Brigitte Bressart-Goosse

Pompes funèbres
Funérarium
Fleurs en soie
Plaques souvenirs



ORGANISATION COMPLÈTE DES FUNÉRAILLES

Service jour et nuit 7 jours sur 7

Rue de Rabais, 6a - **6760 ETHE**
Tél. 063/577 163 0495/505 382

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition rue St-Roch 59 à Fosses-la-Ville
Tél.: 071 / 740 137 - Fax: 071 / 711 576
www.regifo.be

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

Votre conseiller en communication,
M. Roland CROSSET
087 26 78 86 (le soir)
0498 16 09 84

Table des matières

Le mot du Bourgmestre 3

Vie communale 3
Heures d'ouverture de la Maison Communale 3
Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif 3
Heures d'ouverture de la Police de Saint-Léger 4
NOUVEAU ! 4
Avis à toute personne habitant ou ayant habité Meix-le-Tige 4
Appel à candidatures 4
Pour vous aider à remplir votre déclaration fiscale 4
De nouveaux indépendants à Saint-Léger 5
Contactez-nous ! 6
Créer son entreprise 6
Une belle récolte de prix pour les bouchers luxembourgeois 6
Accueil des nouveaux arrivants 7

Environnement 7
Communes et Rivières propres 7
Villages fleuris 7
Communication du Contrat de Rivière Semois-Chiers 10

Vie sociale 10
Services sociaux 10
Les Grosses légumes 11
SPF Finances 11

Vie culturelle 12
Nos jeunes ont du talent 12
Discobus 12
Livre numérique 13

Vie sportive 13
La « Pêcherie du Lac » 13
Indiaka 13
Escrime : David CYLNY 14
Tennis / Football / Triathlon 14

Vie touristique 15
Lac de Conchibois 15
Le seul Pavillon Bleu 2013 en Wallonie 15
Parcours de l'eau 16

Petite enfance, jeunesse et enseignement 16
« Apprendre la tolérance et la différence » 16
Ecole communale de Saint-Léger 17
Stages 2013 17
Plaine de vacances 2013 18

Nos joies, nos peines 19

Chronique léodégarienne 19

Saint-Léger en Gaume

LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs,

Chers Léodégariens,

Lors du dernier week-end de Pentecôte, a eu lieu à Boissy-Saint-Léger, en France, le traditionnel rassemblement des Saint-Léger.

L'association des Saint-Léger de France, de Suisse et de Belgique a pour but, hors de tout contexte politique ou religieux, de promouvoir les échanges et les rencontres entre les 73 communes ayant pour nom d'origine « Saint-Léger ».

Ce rassemblement a lieu tous les 2 ans à un endroit différent et réunit entre 500 et 600 personnes venant essentiellement de tous les coins de France, mais aussi de Suisse et de notre Saint-Léger.

Si je vous parle de de cette association, c'est pour vous informer que le 10e rassemblement aura lieu chez nous en 2015. Et vu l'importance de cette organisation pour notre commune, un comité de travail s'est déjà mis en place. Je leur souhaite plein succès.

Je vous souhaite une bonne lecture.

VIE COMMUNALE



Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H
LUNDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MARDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MERCREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
JEUDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
VENDREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
SAMEDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT					
DIMANCHE										

Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger Rue du Château, 19 B-6747 SAINT-LEGER	Tél : +32 (0)63/23.92.94 Fax : +32 (0)63/23.95.82	www.saint-leger.be commune.saint-leger@publilink.be

Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Les réservations seront faites auprès de Madame Katleen SOBLET, trésorière de l'ASBL Centre sportif et culturel de Saint-Léger, en journée, de 12h30 à 16h30, du lundi au vendredi,

- par téléphone au 063/58.99.28
- par mail : katleen.soblet@publilink.be.

Vous pouvez également contacter l'Administration communale au n° 063/23.92.94.

Heures d'ouverture de la Police de Saint-Léger

Rue d'Arlon, 41 – 6747 Saint-Léger
Ouvert du lundi au vendredi de 13h00 à 17h00.
Fermé les week-end et jours fériés

Tél. : 063/45.01.30 - Fax : 063/45.01.59
Pour tous les services urgents d'interventions, notamment les vols, accidents, crimes et délits quelconques, il y a lieu de s'adresser au **Service 101 ou 112**.

NOUVEAU !

Un Photomaton est à votre disposition dans le hall d'entrée de l'Administration communale pour vos photos de carte d'identité, passeport et permis de conduire pour 5 € les 6 photos.

Avis à toute personne habitant ou ayant habité Meix-le-Tige

La commune est devenue, il y a peu, propriétaire du seul et unique lavoir de Meix-le-Tige, situé rue au Pré des Seigneurs, avec l'objectif de le restaurer et de le faire revivre.
À ce propos, le Collège communal souhaiterait récolter toutes images, documents, photos anciennes dont vous pourriez disposer dans vos archives.

Si vous possédez de tels documents, merci de bien vouloir contacter M. Philippe LEMPEREUR, Échevin du Patrimoine - 0498/21.07.27 – **philippe.lempereur@publilink.be.**



Appel à candidatures

Le Conseil communal a décidé de mettre en place un
CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS
(CCCA)

Le CCCA aura pour mandat de faire connaître, comprendre et prendre en compte les préoccupations, aspirations et droits des aînés résidant sur le territoire de la Commune, en vue d'améliorer leur qualité de vie et d'assurer une meilleure harmonie sociale.

Le CCCA sera composé de la sorte :

- 9 membres effectifs et 9 membres suppléants.
- Les membres effectifs et suppléants devront être âgés de 55 ans au moins, habiter sur le territoire de la Commune et jouir de leurs droits civils et politiques.
- La composition du CCCA se base sur une représentation équilibrée des différents quartiers de la commune.
- Les deux tiers au maximum des membres sont du même sexe.
- Le mandat au conseil du CCCA est renouvelé tous les 6 ans dans la suite de celui du conseil communal.
- Le membre du Collège communal ayant dans ses attributions le 3e Âge, les Affaires sociales et/ou l'Égalité des chances est membre de droit du CCCA (sans voix délibérative).

Toutes les personnes intéressées peuvent poser leur candidature comme membre du CCCA.

Les candidatures doivent être adressées à l'attention du Collège communal, rue du Château, 19 - 6747 Saint-Léger

Pour vous aider à remplir votre déclaration fiscale

Depuis plusieurs années, l'Administration communale organise une permanence pour vous aider à remplir votre déclaration fiscale (seulement pour les salariés, pensionnés ou chômeurs). Cette année, cette séance se déroulera le

Samedi 15 juin 2013 de 8h30 à 14h00
A la Maison Communale, rue du Château, n° 19
à Saint-Léger
Salle du Conseil/des Mariages
Entrée par la bibliothèque via l'ascenseur,
rue du Château

Veuillez vous munir des différentes pièces nécessaires pour remplir votre déclaration :

- relevés annuels de votre employeur, de la caisse de pension, de maladie ou de chômage,
- attestations fiscales pour prêts hypothécaires ou assurances-vie, la déclaration des deux années précédentes ainsi que les derniers décomptes des contributions (avertissement-extrait de rôle),
- votre revenu cadastral (avertissement-extrait de rôle en matière de précompte immobilier),
- ainsi que toute autre pièce dont vous avez généralement besoin pour votre déclaration.

De plus en plus d'habitants de notre commune participent à cette permanence. Afin de gagner un peu de temps et d'éviter une trop longue attente, nous vous demandons de bien vouloir remplir les cadres I et II des deux premières pages du document préparatoire à la déclaration.

>> suite page 5

Pour information, sachez que, par ailleurs, une permanence est également organisée par le bureau des contributions, à la Cité Administrative de l'État, Place des Fusillés à Arlon, tous les jours ouvrables en mai de 9 à 12h, et en juin, de 9h à 15h. Téléphone 0257 401 80

Si vous le souhaitez, un calcul de votre impôt pourra être effectué par ordinateur.

De nouveaux indépendants à Saint-Léger

ENVIE DE PL'HAIR

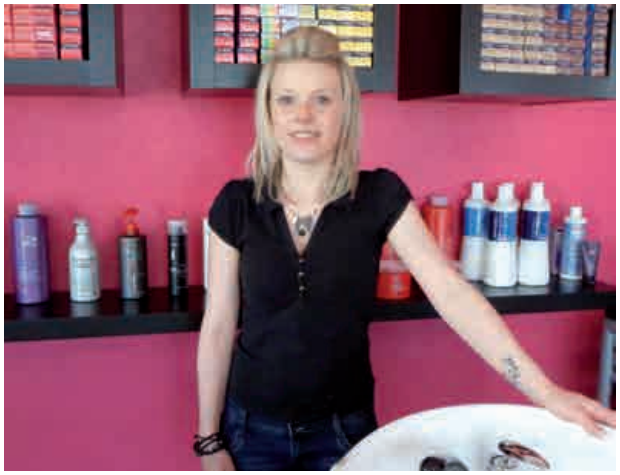


C'est ce 6 mai dernier que **Gwenaëlle DEBOT**, originaire de Saint léger, a ouvert son tout nouveau salon de coiffure à la rue Godfroid Kurth à Saint-Léger.

Fière de sa commune et de son village, il était important pour elle d'y installer son commerce ; un rêve d'enfance qui se concrétise après 12 années d'expériences professionnelles dans ce domaine.

Rien n'est laissé au hasard ! Dans une ambiance familiale, conviviale et un cadre cosy, la future clientèle y trouvera même un espace enfant pour y faire patienter les petits bouts.

Gwenaëlle vous souhaite la bienvenue, du lundi au samedi, avec le mercredi comme jour de fermeture. Notez qu'une nocturne vous est proposée le jeudi jusque 20 heures.



Nous lui souhaitons une belle réussite dans son projet !

Christophe BILOCQ

Énergétique Chinoise, à votre service !



Le corps humain comme toute autre entité a besoin d'un équilibre pour évoluer harmonieusement. Les petits déséquilibres qui peuvent apparaître sont en général résorbés de façon automatique. Il arrive toutefois que des perturbations plus importantes, tant du point de vue physique, énergétique, qu'émotionnel, viennent nous causer des soucis qui peuvent se traduire par des **douleurs, vertiges, maux de tête, troubles du sommeil, troubles digestifs, etc.**

Grâce aux préceptes chinois anciens, l'**Acupressure** tend à rétablir ces déséquilibres via le massage des points et méridiens où les doigts remplacent les aiguilles d'acupuncture.

Christophe vous reçoit à Châtillon afin de travailler avec vous au rétablissement de votre équilibre.

http://www.bilocq.be

LES P'TITS POYONS

Une nouvelle crèche est née !

Maison d'enfants à Saint-Léger

0497/894900 - 063/402910

lesptitspoyons-st-leger.com

***"Les p'tits poyons"** ouvrira ses portes le **1er juillet 2013** à Saint-Léger.*

- Accueil des enfants de 0 à 3 ans, accueil extra-scolaire jusque 12 ans et école des devoirs.
- Maison d'enfants agréée ONE.
- Sécurité, activités variées et pédagogiques, repas équilibrés et infrastructures neuves.
- Plusieurs formules existent.

N'hésitez pas à contacter Sylvie HUMBLET-GEORGES. Rue d'Arlon 58A - 6747 Saint-Léger.
Visites et renseignements au 0497/894900 ou 063/402910

www.lesptitspoyons-st-leger.com

Bienvenue à tous.





Contactez-nous !

Vous êtes indépendant, vous débutez une nouvelle activité sur le territoire de notre commune...
Vous souhaitez vous faire connaître.... Contactez-nous !
Faites-nous parvenir votre publicité, nous la publierons gratuitement une première fois dans notre bulletin communal.
Contact :
daniel.toussaint@publilink.be
florence.taillandier@publilink.be
commune.saint-leger@publilink.be

Libre à vous, par la suite, d'y réserver un espace publicitaire.
Pour ce faire, vous pouvez contacter Regifo : 071/74 01 37 – info@regifo.be.

Créer son entreprise

Challenge, un partenariat de qualité pour accompagner son entreprise

CHALLENGE
CRÉATEUR D'AVENIR

Vous rêvez de devenir indépendant.
Vous avez une très bonne idée et des compétences mais ne savez pas par quel bout commencer.

Challenge peut vous y aider.
Challenge est une structure agréée par la Région Wallonne pour vous former et vous conseiller avant de tester vos capacités à vous lancer comme indépendant.
Si vous êtes demandeur d'emploi, Challenge met son n° d'entreprise/TVA à votre disposition, ce qui vous évite de devoir cotiser comme indépendant tant que vous n'êtes pas tout à fait prêt.

Connaissez-vous votre réseau, vos produits, vos concurrents, vos clients, vos fournisseurs ?

Que vous soyez demandeur d'emploi ou salarié, Challenge vous aidera à répondre à ces questions et à bien d'autres.

Info sur **www.challengeonline.be**
Challenge SCRL fs
Chaussée de Recogne, 50
B-6840 NEUFCHATEAU
Tél. : 061/28 75 41

Une belle récolte de prix pour les bouchers luxembourgeois

Le « **Meat Expo 2013** », foire internationale bisannuelle pour les bouchers et les professionnels de la viande, vient de se terminer à Courtrai. En marge de cette foire, se tenait le concours professionnel Eurobeef. Plus de 1.200 produits de viande y étaient inscrits. Un concours professionnel, organisé par la Fédération nationale des bouchers charcutiers de Belgique.

Neuf artisans bouchers charcutiers avec 78 produits, ont représenté la province de Luxembourg à ce Salon international de la viande. Les résultats sont plus que satisfaisants : 71 médailles obtenues !

Parmi les artisans luxembourgeois récompensés, **M. DROPSY**, de Saint-Léger a obtenu une médaille d'or, cinq d'argent et une de bronze.

BRAVO !

Accueil des nouveaux arrivants

Ce vendredi 23 mars et pour la 8e année consécutive, le Collège échevinal invitait les nouveaux arrivants de l'année écoulée.

Une soirée placée sous le signe de la convivialité.

Une petite interrogation surprise attendait nos nouveaux léodégariens afin de tester leur connaissance de notre commune. Les meilleurs élèves se sont vus remettre, sur le ton de l'humour, de la butineuse, bière au miel de Saint-Léger !

Ensuite, le Collège a présenté un diaporama reprenant les services à la population, les nouveaux services mis en place par le CPAS, citons notamment le service de brico-dépannage et la crèche. Les finances communales ont été mises à nu, mais, à la satisfaction générale, la commune de Saint-Léger se situe dans le top 50 des communes les moins taxées de Wallonie !
Les invités ont pu découvrir de nombreuses curiosités touristiques, les travaux entrepris, la Bibliothèque, les écoles, les associations, les grandes manifestations...



ENVIRONNEMENT



Villages fleuris



Ce vendredi 17 mai, une équipe dynamique du Cercle Horticole, du SI, d'ouvriers communaux et de bénévoles de notre commune ont repiqué, sous une pluie battante, près de **5.000** fleurs à différents endroits de l'entité.

MERCI à tous les bénévoles qui se dévouent pour embellir nos villages !



Communes et Rivières propres

Selon VDE - l'Avenir

« *Rendez-moi mon sourire* » disaient les fleurs des panneaux plantés au bord de la route Arlon-Virton entre Meix-le-Tige et Saint-Léger et ornées de leurs colliers de canettes et de bouteilles plastiques.

Sourire rendu ce samedi 20 avril à l'issue de l'opération « Communes et rivières propres ». La communication de l'Échevine de l'Environnement a porté ses fruits. « *Une nouvelle fois, de très nombreux bénévoles ont été au rendez-vous. Des nettoyeurs fidèles, mais aussi beaucoup de nouveaux visages et pas seulement d'enfants.* » Et l'échevine de se féliciter de la présence de nombreux représentants de clubs et d'associations. Et aussi de l'ambiance intergénérationnelle lors du partage de douceurs à l'issue du ramassage.

Plus de propreté malgré des points noirs

À l'heure du bilan, la satisfaction était plutôt de mise. Alors que le nettoyage gagnait en amplitude avec le nettoyage des routes jouxtant la plaine de Lagland, globalement, l'environnement léodégarien affiche une plus grande propreté. Un regret cependant, la découverte de l'un ou l'autre dépôt clandestin à la sortie de Châtillon où une concentration dans le Ton à la sortie de Saint-Léger de produits d'hygiène échappé d'un déversement ménager. « *Alors vivement la station d'épuration à la sortie de Saint-Léger !* ».

Opération « Communes et Rivières Propres »

Samedi 20 avril 2013

Merci à tous les bénévoles !







































Et dès le lendemain... l'incivisme recommence !





Communication du Contrat de Rivière Semois-Chiers

Alors que l' « Opération Communes et rivières propres » s'achève, les premiers dépôts de tontes de pelouse sont constatés !

Même s'ils sont biodégradables, ne déposez pas vos tontes de pelouse au bord de l'eau, ni vos autres déchets verts !

Taille de haies, d'arbres, feuilles mortes, restes de nourriture, déchet ménager, tontes de pelouse… sont des déchets « verts », des déchets végétaux compostables ou biodégradables. Déposés dans le lit des rivières ou en berges, ceux-ci posent pourtant quelques ***problèmes*** *!*



1. ils polluent la rivière ; Ils engendrent également des odeurs nauséabondes et une prolifération d'animaux indésirables.
2. ils provoquent une baisse de biodiversité
3. ils menacent la stabilité des berges et peuvent contribuer au développement de plantes « invasives ». Les berges ainsi mises à nu peuvent se déstabiliser au risque de s'effondrer.
4. ils peuvent entraver le bon écoulement des eaux.

Que faire des déchets verts ? Les déchets verts peuvent être valorisés par compostage dans le jardin ou en les déposant dans un parc à containers.

Amendes… Il est interdit de rejeter des déchets dans les eaux de surface. Il est également interdit d'introduire des objets ou des matières pouvant entraver l'écoulement des eaux et de dégrader les berges. Ces actes sont passibles d'une sanction administrative. Il peut en coûter de 50 à 100.000 euros.

Plus d'infos ?
Cellule de coordination du CR Semois-Chiers ASBL - Rue de France, 6 à Tintigny – Tél. : 063/388.944
Courriel : **ycollignon@semois-chiers.be** et **czintz@semois-chiers.be**
Site internet : **www.semois-chiers.be**

VIE SOCIALE



Services sociaux

Le service de TAXI SOCIAL

Qui peut faire appel à notre service ?

Toute personne majeure habitant sur le territoire de la commune de Saint-Léger et entrant dans une des catégories suivantes :

- âgée de 60 ans et plus ;
- handicapée à 66 % au moins ;
- toute personne suivie sur le plan social par nos services avec accord de la Présidente et du Secrétaire du CPAS ;
- les personnes connaissant des difficultés passagères de transport suite à une maladie, un accident ou à l'hospitalisation d'un proche.

Quels types de déplacements sont assurés ?

- bénéficier de soins de santé (consultations chez le médecin ou à l'hôpital, kiné, dentiste,...) ou de médicaments (pharmacie) ;
- accomplir des démarches auprès d'administrations ou services ;



- se rendre dans les commerces dans un rayon de 20 kilomètres ;
- toute autre démarche à caractère social (entretien d'embauche par exemple).

En pratique

Le Taxi Social fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Le dernier déplacement est effectué à 16 h au plus tard.

Le transport est payant pour les déplacements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune selon au tarif suivant : **0,25 euros du kilomètre**.

Pour les personnes connaissant d'importantes difficultés financières, ce tarif peut être adapté.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le CPAS de Saint-Léger au 063/60 83 44

L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN)

L'EPN est un lieu ouvert au public, à vocation non lucrative, proposant un programme d'accès, d'initiation et d'accompagnement aux technologies de l'information.

L'accès aux ordinateurs, à internet et aux formations est GRATUIT.

Le local est accessible sur simple demande auprès du CPAS : 063/60 83 44

Des ordinateurs connectés à Internet sont également accessibles à la bibliothèque « À livre ouvert » durant les heures d'ouverture de celle-ci.

Heures d'ouverture de l'espace public numérique

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00 à 12h00	ouvert	Réservé pour formation	fermé	Réservé pour formation	ouvert
13h30 à 16h00	ouvert	ouvert	Ouvert à la Bibliothèque	ouvert	ouvert

LE SERVICE DE BRICO-DEPANNAGE

Qui peut faire appel à nos services ?



Toute personne majeure habitant la commune de Saint-Léger et faisant partie d'une des catégories suivantes :

- âgée de 65 ans et plus ;
- souffrant d'un handicap reconnu ou d'une incapacité passagère ;
- en difficulté passagère (avec accord de la Présidente et du Secrétaire du CPAS).

Quels travaux peuvent être assurés ?

Nous pouvons réaliser pour vous des travaux

- de réparation du logement,
- d'entretien des espaces verts et de l'habitat.

Par exemple :

- raboter une porte qui frotte,
- raboter un châssis qui coince, réparer un volet coincé,
- réparer des plinthes, remplacer une ampoule,
- remplacer un robinet, un siphon,
- refixer un WC, une planche,
- remplacer quelques carrelages cassés ou descellés,
- nettoyer une cour ou un dallage au Karcher, déblayer la neige,
- tondre une pelouse (maximum 5 ares),
- ramasser les feuilles,
- couper une haie (2 m de haut maximum),
- changer une bouteille de gaz,
- rentrer du bois,
- entretenir une tombe,…

La liste complète des travaux acceptés vous sera communiquée lors de votre inscription.

Le tarif horaire varie en fonction de vos revenus, de 6 € à 12,10 € de l'heure, pour tout type de travaux.

Pour une inscription au service ou pour fixer un rendez-vous, veuillez contacter la permanence du service de Brico-dépannage, les lundis, mardis ou jeudis : Laurence Pierret au 063 60 83 44.

ALLOCATION CHAUFFAGE

Permanence le vendredi de 9h à 11h30 au CPAS de Saint-Léger.
Contact : M^me^ PIERRET - 063/60 83 44

Les Grosses légumes

Réseau « GROSSES LÉGUMES »

lesgrosseslegumes@laposte.net **http://grosses.legumes.over-blog.com**

Soutenons l'agriculture paysanne locale,
Cuisinons avec plaisir,
Mangeons local
avec des paniers de légumes frais et de saison, cultivés sainement

Les paniers de vie des grosses légumes du 15 mai 2013 au 28 février 2014 !

Si vous êtes intéressés ne manquez pas de nous contacter pour connaître les possibilités de rejoindre le réseau :
http://grosses.legumes.over-blog.com/page-3159426.html

Solidairement Asbl
27 rue de Virton
B – 6769 Meix-devant-Virton
0479/78.77.13

SPF Finances

Faire enregistrer son contrat de bail ?
Facile…
…avec MyRent !

Rédiger et faire enregistrer un contrat de bail en ligne, simplement, rapidement et gratuitement via **www.myrent.be**

MyRent est une manière simple et rapide de faire enregistrer le contrat de bail d'un immeuble affecté exclusivement à l'habitation.

Simple parce que l'application vous apporte une aide précieuse à chaque étape du processus. Rapide puisque vous déposez votre contrat de bail en ligne, sans vous déplacer.

L'application vous aide également à rédiger votre contrat.

Vous avez des questions ?

- Surfez sur **www.minfin.fgov.be**
- Écrivez à **comcel.patdoc@minfin.fed.be**
- Téléphonez au 0257 257 57
- Envoyez un courrier à

 Service Public Fédéral Finances
 A.G.D.P. – Coordination stratégique & Communication
 North Galaxy
 Boulevard du Roi Albert II, 33 bte 70
 1030 Bruxelles



Nos jeunes ont du talent !

Depuis 2006, le service Europe Direct Saint-Hubert organise un concours destiné aux élèves des 5e et 6e années primaires de la province de Luxembourg. Chaque élève inscrit réalise un poème illustré sur une thématique prédéfinie en lien avec l'Année européenne.

Cette année, Europe Direct Saint-Hubert a pris l'initiative, avec la collaboration de Théo Mertens, de faire réaliser un CD, reprenant les poèmes des lauréats sur des musiques originales de Théo Mertens. C'est ainsi que 12 enfants auront la chance de pouvoir lire leur création sur une musique qui aura été créée spécialement pour leur poème.

Ce 24 avril, enfants et enseignants se sont retrouvés pour la cérémonie de remise des prix de l'édition 2013 du concours « Écris moi un poème ». Le thème de cette année, « La Paix », avait séduit 21 écoles, et plus de 460 poèmes ont été envoyés.



***Alicia COLLIN**, élève en 5e année à l'école communale de Chatillon s'est classée 6e du concours, ce qui lui permet de voir figurer son poème sur le CD.*

Toutes nos félicitations à cette jeune poétesse de talent.

Discobus

DISCOBUS

LE **DISCOBUS** VOUS **ACCUEILLE** À

SAINT-LEGER

Les vendredis de 13 h 30 à 14 h 30
Rue de Virton (Hall Omnisports) ou,
si occupée, rue du Vieux Moulin



ATTENTION - CHANGEMENT D'HORAIRE

La Médiathèque se fait POINTCULTURE

À partir du 1er juillet 2013, sauf cas de force majeure ou jours fériés légaux, le BUS de la Médiathèque (PointCulture mobile n°2) vous accueillera à SAINT-LEGER, tous les vendredis de **14h45 à 15h45**, rue de Virton (hall omnisports) ou, si occupée : rue du Vieux Moulin.



la médiathèque www.lamediatheque.be

DISCOBUS

LE **DISCOBUS** DE **LA MÉDIATHÈQUE**

Le Discobus de la Médiathèque vous propose plus de **22.000 titres en musiques, films, documentaires et jeux pour consoles** à emprunter directement, mais vous avez également accès, sur commande, à plus de 350.000 titres grâce au réseau des médiathèques.

Les médiathécaires, véritables passeurs de culture, toujours à l'affût des actualités culturelles, vous conseillent et vous proposent pistes d'écoute, coups de cœur et initiations.

L'abonnement **Curioso** est idéal pour accéder à ces énormes collections et satisfaire vos curiosités les plus capricieuses puisque, **pour 20 euros, vous pouvez emprunter jusqu'à 40 CD ou 20 DVD et jeux.**

ARLON
ATHUS
BARVAUX
BASTOGNE
BERTRIX
BOUILLON
ÉTALLE
FLORENVILLE
HABAY-LA-NEUVE
HOTTON
HOUFFALIZE
IZEL
LA ROCHE
LIBIN
LIBRAMONT
MARCHE-EN-FAMENNE
MARTELANGE
MUSSON
NASSOGNE
NEUFCHÂTEAU
SAINT-HUBERT
SAINT-LEGER
VIELSALM
VIRTON

Notre blog :
http://discobus2.wordpress.com
Direction du Réseau: 081 30 76 67

Rejoignez-nous sur facebook
Discobus-deux Luxembourg

Éditeur responsable : Claude Janssens - Place de l'Amitié, 6 - 1160 Bruxelles • Ne pas jeter sur la voie publique

Curioso Plus d'infos : www.lamediatheque.be la médiathèque

Livre numérique

Nouveau ! Service de prêt de livres numériques.



La bibliothèque « A livre ouvert » de Saint-Léger vous propose un service de consultation et de prêt de livres numériques disponible 7J/7 et 24h/24.

Le service de bibliothèque numérique proposé par Numilog vous permet de consulter en ligne ou de télécharger des livres numériques sur place dans votre établissement ou à distance sur votre ordinateur personnel.

Formules de location

Nous vous offrons la possibilité de louer des livres électroniques de deux manières différentes. A vous de choisir la formule qui vous convient.

Formule A : vous possédez déjà un appareil de lecture (PC, tablette, liseuse, Smart Phone).
Abonnement annuel aux services numériques de la bibliothèque.
Coût : 10 Euros par an

Formule B : vous ne possédez pas d'appareil de lecture.
A la bibliothèque, vous pouvez louer une liseuse et y télécharger un livre depuis la bibliothèque.

Pour consulter notre catalogue de livres numériques et télécharger des livres, rendez-vous sur le site **www.numilog.com/bibliotheque/BM-Saint-Leger.**

Tous renseignements sur **http://www.bibliotheque-saint-leger.be/**, rubrique « Livre numérique »

VIE SPORTIVE

La « Pêcherie du Lac »

Pêcherie du Lac

CONCHIBOIS

Désormais, la pêche au lac de Conchibois est gérée par l'ASBL Centre Sportif et Culturel de Saint-Léger. Un comité particulier a été mis sur place afin d'assurer la dynamique des activités liées à ce sport.

Les permis de pêche, annuels, hebdomadaires ou journaliers, peuvent être obtenus auprès du personnel du Complexe sportif ou de la cafétéria.

Le règlement est disponible sur le site de la commune : www.saint-leger.be, rubrique « culture-loisirs-sports ».

Pour tout renseignement ou l'obtention d'un permis en l'absence de personnel au Centre sportif, merci de contacter :

M. Jacques PETIT - **jacquypetit@skynet.be**
063/23 97 54 – 0498/29 45 81

ou l'ASBL (c/o administration communale) – **commune.saint-leger@publilink.be** - 063/ 23 92 94

IMPORTANT

La pêche en rivière reste gérée par la société de pêche « L'Épinoche ».

Pour tout renseignement, veuillez contacter son Président, M. Michaël ADAM, - **michael.adam08@gmail.com**

Indiaka

Tournoi Indiaka –Saint-Léger

Samedi 13 avril, branle-bas de combat, dès 8H30, il faut préparer le café, mettre les tables, les terrains dans la salle de sport, les bénévoles sont prêts.
Il ne sera pas dit que les Gaumais ne savent pas recevoir, tout doit être parfait (et le sera).

C'est le grand jour, on attend les équipes de Walcourt, Thuin, Thuillies et Braine l'Alleud.

Dès 9H30, échauffement, sous la direction de notre coach.

Les 3 équipes de Saint-Léger disputent les sets avec ardeur, l'adversaire est de taille ; bref, une ambiance du tonnerre, de la bonne humeur, de la sportivité.
C'est ça le sport ! Une famille.

Prochaine rencontre : participation le 22 juin au tournoi international de Beloeil. Le club Indiaka Or aimerait accorder ce jour-là une importance particulière aux joueurs « seniors » afin de démontrer à tous qu'il est possible de jouer à tout âge !



Escrime : David CYLNY

Tranche de vie d'un sportif léodégarien.



Le 13 avril 2013, David réussit la toute première session d'examen d'arbitrage théorique Handi-Escrime en Belgique. Il s'agit de l'escrime pour invalides récemment lancée dans notre pays, qui se pratique sur des chaises roulantes fixées. Il obtient 93,3 % à cet examen et sera plus que probablement l'un des premiers arbitres Handi-Escrime Belge reconnu par la Ligue Handisport.

Le 14 avril, David devient Vice-Champion Provincial 2013 à l'épée. Il fait 4 victoires et 1 défaite en poules, bail du premier tour, bat successivement Simon VANOUTRYVE (Cercle Royal d'Escrime d'Arlon) 15-7 en tableau de 16, Quentin DUPONT (Cercle Royal d'Escrime d'Arlon, 7e au Championnat de Belgique Seniors 2013) 15-14 en quart de finale, Philippe SCHMIT (Cercle Royal d'Escrime d'Arlon) 15-7 en demi-finale. Il s'incline 9-15 en finale contre le Champion de Belgique 2013, François-Xavier FEROT.

Ce podium est un record provincial pour David : il est le seul escrimeur à faire 4 podiums en 4 ans en Seniors (3e en 2010, 2e en 2011, 3e en 2012, 2e en 2013).

Le 16 avril, il est élu membre de la Commission d'arbitrage et membre de la Commission Communication et Marketing par le conseil d'administration de la Fédération Francophone des Cercles d'Escrime de Belgique. Il devient donc un représentant officiel de la FFCEB pour une durée de 4 ans.

Le 20 avril, il participe, parmi 119 escrimeurs, au Championnat de Belgique Seniors individuels à l'épée. Il termine 91e, très déçu par son «jour sans» mais content d'avoir pu y participer.

Le 27 avril, il obtient son 4e Degré Académique (avec Distinction) de l'Académie Royale d'Armes de Belgique à l'épée. Il est parmi les 8 Belges (de « tout les temps ») à réussir cet examen technique, toutes armes confondues.

Le 1er mai, David se classe 3e du 14e tournoi international de Villers-la-Montagne, en France, en épée seniors hommes. 4e après la phase de poule (8 victoires, 3 défaites), il bat successivement ses adversaires en tableau éliminatoire 15-1, 15-8, 15-7. Il perd 6-15 en demi-finale contre un membre de l'équipe national Luxembourgeoise. Il obtient tout de même le bronze en battant un Français en petite finale 15-13.

Il lui reste une épreuve particulière à disputer à Marcinelle, où il va concourir en chaise roulante contre des escrimeurs invalides.

Tennis

TC Saint-Léger

Fête du Tennis le dimanche 9 juin 2013

Barbecue, dessert & café compris : 13 € - enfants < 12ans : 6 € - enfants < 6 ans : gratuit

Inscriptions avant le 2 juin

063/23 24 27 - 0496/20 97 21 - tcsl@dodle.org

Football

A l'occasion de sa fête annuelle, le Club de football de Saint LEGER, vous invite à son 15ème TOURNOI DE SIXTE le Dimanche 23 juin 2013.

24 équipes max dans 4 poules de 6 équipes. Le nombre de joueur par équipe est limité à 6 min et à 10 max (âge minimum 16 ans).

L'inscription s'élève à 50 € par équipe.

Qui dit fête du foot, dit barbecue géant…

Coupes et prix (bons d'achat...) pour les 4 demi-finalistes ainsi que les 5e et 6e...

Renseignements et inscriptions : Jean-Pierre AVENTIN - +352 621 350 988 - **jpaventin@skynet.be**

(Date limite des inscriptions : mercredi 19 juin)

6e Triathlon de Saint-Léger - 1er septembre 2013

« PowerMaxX-Trévires Triathlon Club ASBL » organisera

le 1er septembre 2013 le 6e Triathlon de St-Léger

Programme :

- Duathlon jeune - départs dès 11h00
 6 & 7 ans : 100 m - 1,0 km - 150 m
 8 & 9 ans : 250 m - 2,0 km - 250 m
 10 & 11 ans : 500 m - 3,5 km - 500 m
 12 & 13 ans : 1 km - 4,5 km - 1 km
- Triathlon découverte - départ à 13h30
 Dès 14 ans : 200 m - 10 km - 2,5 km
- Triathlon promotion - départ à 15h00
 Dès 16 ans : 500 m - 20 km - 5,0 km

Infos & inscriptions :
www.powermaxx.be - powermaxx.triathlon@gmail.com



Lac de Conchibois



Zone de baignade et cafétéria ouvertes du 22 juin au 30 août 2013

Heures d'ouverture :

Tous les jours : de 14h00 à 21h00.
Le vendredi : de 14h00 à 23h00
Le dimanche : de 14h00 à 22h00

Eaux de baignade de qualité, contrôlée régulièrement.
Présence de maîtres-nageurs diplômés.
Cafétéria, pédalos, transats, jeux pour enfants, animations...

2013 étant l'année du 30e anniversaire du centre, la série d'animations revêtira un caractère encore un peu plus festif.

Quelques-unes des activités prévues :

- **Big Jump 2013. Le dimanche 14 juillet**
 - 11H00 : Tous à l'eau !
 - 15h00 : Concours du plongeon le plus original
 - Barbecue.
 - Animations diverses.
- Le samedi 20 juillet : soirée dansante et feu d'artifice.
- Soirée Beach party
- Etc.







Le seul Pavillon Bleu 2013 en Wallonie

Pour la 3e année consécutive, la zone de baignade du lac de Conchibois mérite le label « Pavillon Bleu ».

Récompensant tant les efforts effectués en matière d'éducation à l'environnement que l'excellence de l'accueil et la qualité de l'eau, les jurys, wallon et international, ont octroyé le label pour 2013 à la zone de baignade du lac de Conchibois,

le seul endroit de Wallonie où le prestigieux fanion pourra flotter.

Ce résultat concrétise le travail mené par les gestionnaires du site, en étroite collaboration avec la Fédération Inter-Environnement Wallonie, en vue d'atteindre le niveau d'excellence exigé par le label

Le Pavillon Bleu est devenu une référence dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du développement durable. Son succès est tel qu'il est désormais présent à travers le monde dans 41 pays, avec le concours du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et de l'Organisation Mondiale du Tourisme.

Pour de plus ample renseignements, vous pouvez consulter les sites suivants :

- au niveau wallon : **www.pavillonbleu.be**
- au niveau international : **www.blueflag.org**
- Inter-Environnement Wallonie : **www.iew.be**

Parcours de l'eau



Ce 17 mars 2013, le nouveau
« Parcours de l'Eau »
a été inauguré.

Ce parcours long d'environ 3 km, accessible aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite, vous permet de découvrir l'ancien bélier hydraulique, les différentes fontaines et lavoirs de village de Châtillon, ainsi que les sources du Ton.

Une brochure explicative a été éditée.
Elle est en vente au Syndicat d'Initiative de Saint-Léger.
Rens. : 071/66 96 18.



PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT

« Apprendre la tolérance et la différence »

Séance de psychomotricité entre les enfants de 3e maternelle de l'école communale de Chatillon et les résidents du Fourneau David...

Sous l'impulsion de Mmes Virginie institutrice de 3e maternelle et Noéllie Antoine, psychomotricienne, ainsi qu'Etienne Roland et Gilles Bertrand, éducateurs au Fourneau David, 18 enfants de 3e maternelle et 6 résidents du Fourneau David se sont rencontrés lors d'une séance de psychomotricité à la salle communale de l'école de Châtillon.

Le but de cette séance était, par une approche par le jeu, de permettre un échange entre des enfants et des personnes atteintes d'un handicap.

L'accueil s'est fait grâce au jeu de l'araignée. Les enfants et les résidents devaient se faire passer une pelote de laine d'un à l'autre en se présentant de façon à former une toile d'araignée avec la laine et ainsi établir un premier contact.

Ensuite, 4 équipes ont été formées (équipe composée de résidents et d'enfants, ils doivent s'associer au même jeu). Les équipes devaient réaliser des épreuves afin d'obtenir des boites dans lesquelles se trouvaient des formes pour compléter une image.

Les boites étaient ensuite empilées pour former une tour au centre de la salle.

À la fin les résidents et les enfants devaient faire tomber la tour formée par ces boites.

L'activité a plu à tous, aux adultes comme aux enfants, et tous espèrent se revoir.

À suivre...











École communale de Saint-Léger

Pour la troisième année consécutive, l'Association de parents de l'école communale de Saint-Léger a organisé **son après-midi carnaval** animée de main de maître par une équipe de schtroumpfs mémorable. Ainsi, durant plus de trois heures, les enfants venus des quatre coins du village et au-delà ont pu danser, se faire maquiller, défiler et s'affronter dans des jeux d'équipe. C'est sûr, les jolies princesses, superhéros, pirates et autres personnages haut en couleurs n'ont pas regretté d'avoir bravé la neige et le froid pour assister à cet après-midi très convivial !









Stages 2013

Stages 2013 pour les enfants dans votre commune
Réservez dès à présent les stages, plaines et/ou activités de vos enfants dans votre commune:

les vacances d'été - JUILLET

âge des enfants	du 1 au 5 juillet	du 8 au 12 juillet	du 15 au 19 juillet	du 22 au 26 juillet
2,5 ans				Plaine *Tour du monde*
3 ans				
4 ans	La magie des couleurs de Disney (60€*)	Ateliers créatifs et jeux divers : les pirates (60€*)	Multigames for kids (60€*)	
5 ans	Roi du vélo et jeux divers (60€*)	L'aventurier (60€*)		Expert Trophy (60€*)
6 ans				Plaine *Tour du monde*
7 ans				
8 ans	Koh Lanta (60€*)	Expert Trophy (60€*)	Fort Boyard (60€*)	Indiana Jones et la chasse au trésor (60€*)
9 ans	BBB (Basket, Baseball, Badminton) (60€*)	Stage à thèmes (60€*)	Sports 3 raquettes (60€*)	Multigames (60€*)
10 ans		Danse (60€*)		Stage de foot (85 €**)
11 ans	Stage ânier (80€)	Stage de tennis		
12 ans				
13 ans				
14 ans				
15 ans				

les vacances d'été - AOUT

âge des enfants	du 29 juillet au 2 août	du 5 au 9 août	du 12 au 16 août	du 19 au 23 août	du 26 au 30 août
2,5 ans			Plaine *L'artisanat*		
3 ans				Stage couleurs et jeux divers (60€*)	La magie des couleurs de Disney (60€*)
4 ans	Plaine *L'artisanat*	Plaine *Emissions TV*	Roi du vélo et jeux divers (60€*)		
5 ans				L'aventurier (60€*)	Roi du vélo et jeux divers (60€*)
6 ans					
7 ans	Stage ânier (80€)	Aïkido (10 €) 16h-18h	Koh Lanta (60€*)	Expert Trophy (60€*)	Indiana Jones et la chasse au trésor (60€*)
8 ans				Tennis et multisports (60€*)	
9 ans			Eco Sport (60€*)		Multigames (60€*)
10 ans					
11 ans					
12 ans					
13 ans					
14 ans					
15 ans					

Organisations :	Renseignements et inscriptions:		
en bleu : Expert Sport ASBL	0492 60 69 72 ou www.expertsport.be (* 65€ pour les enfants hors commune)	en rouge : aïkido	0470/57.40.28 ou www.aikido-tenshinkan.com
en vert : Echevinat de la petite Enfance	Les thèmes sont sujets à modification Pascale BOSQUEE : 0496 39 72 87 ou pascale_gilles@hotmail.com Auxane JACOB : 0496/53.82.88 ou auxane.jacob@promemploi.be	en mauve : Club de Tennis	Nicolas Glouden : nicolas.glouden@gmail.com
en jaune : Au pas de la gaume	Jenny Capon : 0498/68.96.38 ou www.aupasdelagaume.eklablog.com		
en orange : URSL Saint-Léger	Bruno Sosson : sosson.bruno@skynet.be ou 063 23 91 68 (** collations et repas de midi compris)		

Plaine de vacances 2013

La plaine d'été de la commune de Saint-Léger du 22 juillet au 16 août 2013
à Saint-Léger, Châtillon, Meix-le-Tige

Pour les petits (de 2,5 à 4 ans),
à Meix-Le-Tige, du 22 au 26 juillet :

Tour du monde






Pour les grands (de 5 à 12 ans),
à Saint-Léger, du 22 au 26 juillet :

Tour du monde



- Départ en avion ou en montgolfière ?
- Partons à la découverte des saveurs du monde,
- à la conquête des territoires perdus,
- apprenons la danse country et
- traversons les mers à la recherche du trésor des pirates

Pour les petits (de 2,5 à 4 ans),
à Meix-Le-Tige, du 12 au 16 août (férié le 15 août) :


Artisanat


Pour les grands (de 4 à 12 ans),
à Châtillon, du 29 juillet au 2 août :

Artisanat

- « Une balade dans l'assiette » à HOUTOPIA (Houffalize) (pour les enfants de 6-12 ans).
- Découverte de la boulangerie« Les Gourmandises » (pour les enfants de 4-5 ans).

















Pour les grands (de 4 à 12 ans),
à Meix-Le-Tige, du 5 au 9 août :

Emissions TV

- La déco du local, ce sera ensemble, à NOTRE façon !
- Puis on va cuisiner comme des chefs … ou presque,
- chanter comme une star … ou pas,
- répondre à des questions comme des champions
- bricoler comme un artiste en herbe,
- se surpasser dans les bois avec les copains, …
- Bref, ce sera encore mieux qu'à la télé !

Des activités complémentaires à insérer dans ce programme sont en préparation.
Gardez un œil sur le programme affiché dans les écoles, à l'administration communale et sur le site de l'Accueil Temps Libre https://sites.google.com/site/atlsaintleger/

La plaine, comment ça marche ?

	La plaine des petits	La plaine des grands
Pour qui ?	Les enfants âgés de 2,5 à 4 ans	Les enfants âgés de 4 (ou 5) à 12 ans
Où ?	Meix-le-Tige, école communale de Meix-le-Tige, 2 Rue d'Udange	Semaine 1 : Saint-Léger, école communale, 7 Rue de Conchibois Semaine 2 : Châtillon, salle des fêtes, 86 Grand Rue Semaine 3 : Meix-le-Tige, école communale, 2 Rue d'Udange
Quand ?	Activités de 9h à 16h30. Pause dîner entre 12h et 13h. Accueil le matin à partir de 7h30 et le soir jusque 18h	Activités de 9h à 16h30. Pause dîner entre 12h et 13h. Accueil le matin à partir de 7h30 et le soir jusque 18h

>> suite page 19

Chaque jour, prévoir : gourde + casquette + sac à dos + crème solaire + bottes et veste de pluie (en fonction du temps) + un tablier (ou une vieille chemise de papa).

Pour les repas, les enfants doivent emporter leur casse-croûte de midi. Une collation est offerte à 10h et à 16h.

Une assurance « responsabilité civile et accidents corporels » couvre nos activités.

Bulletin d'inscription disponible à l'administration communale (ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et du lundi au vendredi de 14h à 16h) ou sur le site internet de l'Accueil Temps Libre

https://sites.google.com/site/atlsaintleger

Inscription déductible fiscalement sur demande.

Certaines mutuelles octroient une intervention financière aux enfants qui participent aux plaines de vacances, renseignez-vous.

NOS JOIES, NOS PEINES



Naissances

12.02.2013 : TASIAUX Lily Rose, fille de Michaël et de DULIEU Marie
19.02.2013 : MATTERN Thomas, fils de Frédéric et de CLINQUART Isabelle
26.02.2013 : WAUTHIER Oscar, fils d'Antoine et de PICARD Virginie
02.04.2013 : FELLER Leïla, fille de Vincent et de DROPSY Linda
03.04.2013 : ANDRE Emma, fille de Jean-Luc et de MACHADO Krissy
10.04.2013 : COPPENS Laël, fils de David et de BORCEUX Caroline
12.04.2013 : GOFFINET Maëly, fille de Samuel et d'AUBRY Linda

Mariages

09.03.2013 : MAHIN Coralie et RICHARD Sébastien
30.03.2013 : PICOUX Séverine et KOPP Sébastien

Décès

16.03.20013 : MAURICE Marie épouse de CLEMENT José
22.03.2013 : LARIVE Roger époux de COLLETTE Marie-Thérèse
28.03.2013 : DELCOUR Henriette veuve de BOUZOU Louis
07.05.2013 : MATHIEU Mathilde épouse de SOSSON René

CHRONIQUE LEODEGARIENNE



Juin 2013

05/06/2013
Conférence « Le statut du blaireau en Région wallonne »
Par Vinciane SCHOCKERT, Université de Liège.

08/06/2013
17e allure libre de la Rouge-eau. Circuits de 5,1 et 9,3 km tracés en forêt.
Garderie, petite restauration et tombola gratuite sont prévues.
PAF : 4 €. Les bénéfices sont prévus pour la petite Lily.
Contact : Raymond GILSON - 063/234066 - Gsm 0493/165848.

08/06/2013
Audition publique de l'Institut de musique au local de la Fanfare Communale de Saint-Léger.
À midi repas boulettes.
Rens. : Michel RONGVAUX - 063/23.91.82 - GSM 0494/596 409

09/06/2013
Fête du Tennis
Barbecue, dessert & café compris : 13 € - enfants < 12ans : 6 €- enfants < 6 ans : gratuit
Org. : TC Saint-Léger
Inscriptions avant le 2 juin - 063/23 24 27 - 0496/20 97 21 - tcsl@dodle.org

15/06/2013
BADMINTON POUR SENIORS : rencontre amicale des clubs de St-Léger, Bastogne et Malmedy.
Complexe Sportif de St-Léger. Début du tournoi à 13 h 30, entrée gratuite.
Organisation : Badminton St-Léger – énéoSport
Contacts : jeandominicy@gmail.com - 063/23 94 73 – 0475/34 70 94

16/06/2013
Concert de la Fanfare communal d'Etalle organisé par la Fanfare Communale de Saint-Léger
Rens. : Michel RONGVAUX - 063/23.91.82 - GSM 0494/596 409

22/06/2013
Ouverture de la saison estivale au lac de Conchibois.
Bar, petite restauration.
À 17h00 : rallye pédestre par équipes de 4. Inscriptions dès 16h00 . Départ groupé à 17h00.
PAF : 12 €/ équipe avec boisson offerte.
À 20h00 : concert gratuit « Jukebox Victim ».
Org. : ASBL Centre sportif et culturel & SI de Saint-Léger
Rens. : Monique JACOB 0471/83 15 13 – Philippe LEMPEREUR 0498/21 07 27 – Francine GOBERT 0471/66 96 18

23/06/2013
URSL – 15e Tournoi de Sixte.
24 équipes dans 4 poules de 6 équipes.
Coupes et prix. Barbecue géant...
50 €/ équipe.
Rens. et inscriptions : Jean-Pierre AVENTIN +352 621 350 988 - jpaventin@skynet.be

Juillet 2013

14/07/2013
Big Jump à 11h00 au lac de Conchibois à Saint-Léger

20/07/2013
Feu d'artifice et soirée dansante au Complexe sportif de Saint-Léger.

26-27-28/07/2013
Fancy-fair de Meix-le-Tige
- Vendredi 26 : Bal CDJ, Entrée 4 €
- Samedi 27 : Soirée mousse, 10e anniversaire ! Entrée 6 €
- Dimanche 28 :
 - Brocante de 7 à 17h (5 €/5 mètres)
 Rens. et inscriptions : 0495/ 46 96 61 après 18h ou brocantemlt@hotmail.be)
 - 11h : Jambon à la broche (apéro, plat et dessert pour 16 €)
 Rens. et inscriptions : 0498/ 75 90 25 ou co_mahin@hotmail.com
 - 15h : concert des Aigles Noirs
 - Animations diverses et petite restauration tout l'après-midi

Août 2013

15/08/2013
Fête sur la place du Trûche à Saint-Léger, brocante, bbq, concerts, bal...
Pour des renseignements et inscriptions à la brocante : Mme Francine, tel : 063/239182 - Gsm : 0499/161238
email : michel.rongvaux@swing.be

31/08/2013
Concert de la Fanfare Communale de Saint-Léger sur la Place d'Armes à Luxembourg
Rens. : Michel RONGVAUX - 063/23.91.82 - GSM 0494/596 409

Septembre 2013

01/09/2013
6e Triathlon de Saint-Léger.

LÉ LYS
créations florales

Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 12h et de 14h à 18h30
Dimanche de 10h à 12h30
Fermé le lundi matin & mercredi après-midi

Rue du 5 septembre 1 – 6747 Saint-Léger
063/ 67 67 05



Ma Cuisine 30 ans
Créations PECHON

www.macuisine-creations.com
pechon.ma.cuisine@skynet.be

Ma Cuisine s.p.r.l. - Créations PECHON
Rue d'Arlon, 62 - B6747 SAINT-LEGER
Tél. : 063/24 00 34 - Fax : 063/24 00 35

Heures d'ouverture :
lundi - mercredi de 13h30 à 18h30 mardi - jeudi de 10h00 à 18h30
samedi de 10h00 à 17h00

OPTIQUE GOFFINET

Grand'Place, 6
6747 SAINT-LEGER
Tél. 063/23 92 21

Du lundi au vendredi 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h - Egalement sur RDV

SPRL GARAGE DU CENTRE

14, RUE D'ARLON - 6747 SAINT-LEGER
Tél et fax : 063 23 96 47

Vente et réparation toutes marques



Partenaire du Groupe Crucifix

CITROËN

Entreprise
RONY ARNOULD
SPRL
Terrassements, nivellements
Chemins forestiers, étangs
Egouttages et drainages
Location de containers
Rue des Saucettes, 95 - 6730 Breuvanne
Tél. : 063/44 60 04 Gsm : 0477/67 43 67
omni-pub 04/247 29 26

Poncelet Assurances

Assurances - Prêts - Financements
Agréé F.S.M.A. : 013980 A N° entreprise : 0426213842

Rue du 5 Septembre, 29
6747 Saint-Léger

Tél. : 063/23 93 44
Web : http://013980.brokerweb.be
E-mail : poncelet.luc@portima.be

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Sauf le mercredi après-midi sur rendez-vous et fermé le jeudi après-midi

Editeur responsable : Alain Rongvaux, Bourgmestre de Saint-Léger – Réalisation sprl Regifo Edition – 5070 Fosses-la-Ville – Tél. 071/74.01.37 – Fax 071/71.15.76 – Email : info@regifo.be

Votre conseiller en communication: Mr Roland Crosset